



Pension alimentaire en tant q'handicapé suis je obligé de payer

Par **alan**, le 14/11/2011 à 03:14

Bonjour,

Je suis sans emploi et je vis de l'allocation adulte handicapé versée par la CAF. Suis- je obligé de verser une pension alimentaire ?

Merci pour la réponse.

Par **Tisuisse**, le 14/11/2011 à 07:59

Bonjour,

A qui devez-vous payer cette pension alimentaire ?

Si cette pension a été fixée par le Juge aux Affaires Familiales, tant qu'un jugement contraire n'est pas intervenu, OUI, cette pension est due.

Par **mimi493**, le 14/11/2011 à 12:54

oui et non

S'il y a un jugement, oui (et là donc faites une requête en suppression de pension)

Mais comme vous n'êtes saisissable ...